

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

**PARTIE OFFICIELLE**

Le Prince, par Ordonnance du 18 février 1902, a nommé Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles, M. Jules-Emile-Frédéric Massenet, Compositeur de musique, Membre de l'Institut de France.

Par Ordonnance du 20 de ce mois, M. Adrien-Adolphe-Alexandre Batard-Razelière, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, et Ingénieur en chef des travaux du Port de Monaco, a été nommé Délégué de la Principauté au IX<sup>e</sup> Congrès International de Navigation qui se tiendra à Dusseldorf, du 29 juin au 5 juillet 1902.

Le Prince, par Ordonnance du même jour, a accordé l'exequatur à M. Alexandre Mac Millan, en qualité de Consul de la Grande-Bretagne à Monaco.

Par Ordonnance du 21 février 1902, l'Administration de l'Assistance publique de Paris a été autorisée à accepter le legs de la nu-propriété d'un terrain d'une contenance de 4,943 mètres carrés, au quartier de Fontvieille, qui lui a été fait par M. Charles-Antoine-Benoît Rochard suivant son testament olographe en date du 11 août 1891, dont une expédition a été déposée en l'étude de M<sup>e</sup> Eugène Carrière, notaire à Monaco, le 8 février courant.

Par Ordonnance du 22 février, M. Léon-Noël-Joseph Jehin, Chef d'orchestre au Casino de Monte Carlo, a été nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance du même jour, M. le Docteur Jean Marsan a été nommé Marguillier de la Paroisse Saint-Charles, en remplacement de M. Louis Ajani, décédé.

**PARTIE NON OFFICIELLE**

**Echos et Nouvelles**  
 DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Albert, en compagnie de S. A. le Prince Karl d'Urach-Wurttemberg et de M. le capitaine baron de Gail, aide de camp, s'est rendu mercredi après-midi au nouvel Hôpital de Monaco, dont il a visité en détail les constructions. Son Altesse Sérénissime a, au cours de cette visite, témoigné sa haute satisfaction de l'état fort avancé des travaux.

D'une communication qui nous a été adressée par le Comité italien de bienfaisance, il résulte qu'après pointage des numéros de la tombola de la fête de charité du 14 février, les organisateurs ont constaté que le numéro gagnant le gros lot se trouvait parmi un stock de 1,400 billets non vendus et renvoyés par leur dépositaire. Le Comité, regrettant cette erreur, a donc diminué de 1,400 francs le produit brut de sa recette qui était de 31,100 francs et, d'autre part, a décidé, pour ne pas faire bénéficier sa recette de la valeur du lot, d'en distribuer le montant réalisé — soit 5,000 fr. — entre les différentes institutions de bienfaisance de la Principauté. Cette somme de 5,000 francs, versée entre les mains de S. Exc. M. le Gouverneur Général, a été répartie ainsi qu'il suit :

A l'Hôtel-Dieu.....	1.000 fr.
A la Congrégation des Sœurs de Bon Secours.....	600 »
A la Société de Saint-Vincent-de Paul.....	600 »
Au Bureau de Bienfaisance.....	1.000 »
A l'Orphelinat.....	500 »
Au Comité de Bienfaisance de la Colonie française.....	600 »
Aux Sœurs garde-malades du Saint-Rosaire..	200 »
A l'Œuvre des couvertures, draps et layettes..	300 »
Aux Sœurs Dominicaines.....	200 »
Total... 5 000 fr.	

La Société Chorale de Monaco l'Avenir a décidé qu'elle irait, cet été, prendre part au grand concours international d'orphéons qui aura lieu à Genève les 16, 17 et 18 août prochain. Nos vaillants orphéonistes travaillent avec ardeur pour faire honneur à la Principauté dans cet important tournoi, où seront représentées un grand nombre de villes de France et de l'étranger.

Une fête enfantine suivie de kermesse aura lieu le dimanche 9 mars prochain, au profit de la caisse de la Ligue des Amis des Animaux, dont le secrétaire dans la Principauté, M. Poli, vient de verser au Gouvernement une somme de 345 francs pour être distribuée à titre de prime aux agents de police et aux carabiniers qui, au cours de l'année, se sont signalés dans la répression des mauvais traitements envers les animaux.

Par application de l'Ordonnance du 11 décembre 1901, réglementant dans la Principauté la circulation des voitures à moteurs mécaniques, l'automobile 882-G, appartenant à M. Roger Douhet et conduite par son chauffeur (ce dernier se trouvant seul sur la voiture au moment de la contravention) a été provisoirement saisie pour excès de vitesse, par M. le Commissaire de Police de Monte Carlo, et mise en fourrière jusqu'après jugement et paiement de l'amende.

Sous la direction très compétente de M. Arnous de Rivière, le dévoué juge-commissaire du Tournoi international d'échecs de Monte Carlo, les séances de ce concours qui, dans le monde entier, intéressent un si grand nombre d'amateurs de ce jeu essentiellement scientifique, se poursuivent et passionnent les initiés qui en très petit nom-

bre sont admis à suivre les parties engagées et jouées dans le plus profond silence.

Voici le tableau récapitulatif donnant, après la séance d'hier soir lundi, la situation des champions avec leur nombre de points :

Maroczy.....	9 1/4	Wolf.....	5 3/4
Pillsbury.....	9	Mises.....	5 3/4
Marshall.....	8	Mason.....	5
Teichmann.....	7 1/2	Napier.....	4 3/4
Dr Tarrasch.....	7	Marco.....	4 1/4
Gunsberg.....	7	Von Popiel.....	4 1/4
Janowski.....	6 1/2	Eisenberg.....	3 1/2
Tschigorine.....	6 1/2	Reggio.....	2 1/2
Schlechter.....	6	Von Scheve.....	2 1/2
Albin.....	6	Mortimer.....	1

Voici commencée la série des grands virtuoses à nos concerts ; c'est ainsi que le dernier concert classique a permis au public d'apprécier le précoce et prodigieux talent du violoniste tchèque Kocian qui s'est fait entendre dans le Concerto de Ernst et deux pièces de Tchaïkowsky. M. Kocian a obtenu un succès triomphal. Mentionnons à ce beau programme la *Symphonie moderne* de E. d'Harcourt, dirigée par l'auteur, symphonie supérieurement construite et orchestrée, et dont l'adagio (en sourdine) est notamment d'une exquise couleur. M. d'Harcourt a été très applaudi. Signalons également la jolie exécution des *Murmures de la forêt* (R. Wagner) et de l'*Eglogue* de Rabaud.

\*\*\*

Le concert moderne d'hier soir comprenait deux solistes. L'un, le violoniste Burmester, est un des plus merveilleux virtuoses que nous ayons jamais entendus : mécanisme, charme, puissance, il est complet. Aussi le public ne lui a-t-il pas ménagé les ovations dans son Concerto de Bach et dans son Air de Paganini, hérissé de difficultés inouïes.

M. Neitzel, pianiste, a été également fort applaudi dans le Concerto en sol de Saint-Saëns et il a interprété avec style et fougue la 1<sup>re</sup> rapsodie de Liszt et l'Impromptu de Schubert.

M. Jehin a dirigé avec énergie et précision l'ouverture de la Flûte enchantée et celle de Léonore ; les applaudissements qu'il a accueillis hier saluaient en lui non seulement l'éminent chef d'orchestre si apprécié, mais aussi la distinction si méritée que S. A. S. le Prince vient de lui accorder en le nommant Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Les matinées du Palais des Beaux-Arts continuent à attirer un public nombreux et select. Tantôt c'est Anna Thibaud, une des plus originales artistes qui soient (et qu'on réentendra d'ailleurs cet après-midi), tantôt M<sup>lle</sup> Aumont et M. Philipon dans leurs gracieuses bergèrettes du XVIII<sup>e</sup> siècle ; tantôt enfin ç'a été l'inénarrable Little-Tich, le nain le plus bouffon et le plus irrésistiblement comique que nous ayons jamais contemplé. Le succès du fantaisiste Little-Tich a été si considérable que la direction l'a engagé pour deux nouvelles représentations qui auront lieu aujourd'hui et demain.

M. le Commissaire de Police de la Condamine a été appelé, vendredi dernier, à constater le décès accidentel survenu dans une maison du quartier des Révoires. De l'enquête ouverte par lui, il résulte que le défunt, M. Donatien Olivier, âgé de 56 ans, retraité du Casino, habitant cette maison avec son frère, est tombé par suite d'un faux mouvement dans la citerne où au milieu de la nuit il était allé puiser de l'eau. Ce n'est que le surlendemain qu'on s'est aperçu de ce malheur et le docteur Pontremoli n'a pu que constater le décès en certifiant que le cadavre ne portait aucune trace de violence. D'ailleurs, le défunt et son frère étaient estimés de tous et aucun doute ne saurait exister sur le fait accidentel de ce triste événement. Les obsèques du malheureux Donatien Olivier ont eu lieu au milieu d'une nombreuse affluence de voisins et d'amis.

Dans ses audiences des 18 et 20 février, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Charles-Jules Adam, né à Hagécourt (Vosges), le 9 juillet 1885, jardinier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Louis Vandré, né à Bordeaux (Gironde), le 28 août 1852, journalier, sans domicile fixe, même peine et même délit.

Joseph Moraglia, né à Vasia (Italie), le 12 juin 1835, cultivateur, demeurant à Vasia, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion et mendicité.

Joseph-Emile Véran, né à Aguessac (Aveyron), le 13 mars 1873, journalier, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Jean Giraud, s'étant dit Blanc Marius et Debois-sanc Jean, né à Moulis (Gironde), le 18 mai 1863, sans profession ni domicile, cinq années de prison et 500 francs d'amende pour tentative de vol.

Jeudi 27 Février 1902, à 2 heures et demie

## 15<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

Prométhée, ouverture.....	Beethoven.
Symphonie italienne.....	Mendelssohn.
A. Allegro vivace.	
B. Andante con moto.	
C. Con moto moderato.	
D. Saltarello.	
Pelléas et Mélisande, suite d'orchestre. (1 <sup>re</sup> audition).	G. Fauré.
Prélude. — Fileuse. — Adagio.	
Sadko, poème symphonique.....	Rimsky-Korsakow.
Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg (Fragment du troisième acte).	Wagner.
Prélude — Valse des Apprentis — Cortège des Maîtres Chanteurs — Choral — Reprise du Cortège.	

## TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, le *Prix de l'Hôtel Métropole* a réuni 41 tireurs. Il a été gagné par MM. Roberts, et F. Bivort, 6 sur 6; MM. Paul Lunden et Buckley, 6 sur 7, troisièmes.

La poule a été gagnée par M. Ginot.

Le *Prix de Roquebrune*, qui a eu lieu mercredi, a réuni 51 tireurs. Il a été gagné par MM. d'Avennes et Hicketier, 8 sur 8; M. Watson, 7 sur 8, troisième.

La poule a été gagnée par MM. Watson, Paul Lunden, Asplen et C. Robinson.

Jeudi, le *Prix de Ciro's-Bar* a réuni 33 tireurs. Il a été gagné par MM. F. Bivort, et Vernon Barker, 10 sur 10; M. A. Poizat, 9 sur 10, troisième.

42 tireurs ont pris part, vendredi, au *Prix du Mont Agel*, qui a été gagné par MM. Lang et Mackintosh, 8 sur 9; M. Asplen, 7 sur 9, troisième.

La poule a été gagnée par MM. Demonts et R. Gourgaud.

Samedi, le 2<sup>e</sup> *Prix Supplémentaire* a réuni 32 tireurs. 1<sup>er</sup>, M. le capitaine Schelley, 6 sur 6; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Hicketier et Poizat, 5 sur 6.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Journu, Asplen, R. Gourgaud, Vernon Barker et baron R. de Vrière.

Hier lundi, 49 tireurs ont pris part au *Prix de la Condamine*, qui a été gagné par MM. Hodgson et Hicketier, 12 sur 12; M. Vernon Barker, 11 sur 12, troisième.

Mercredi 26 février. — *Prix de Menton* (handicap), 500 francs.

Vendredi 28 février. — *Prix de la Turbie*, 500 francs.

Lundi 3 mars. — *Grand Prix du Littoral* (handicap), 10,000 francs, et une Médaille d'Or.

Mercredi 5 mars. — *Prix de Laghet*, 500 francs.

Vendredi 7 mars. — *Prix du Cap-Martin* (handicap), 500 francs.

Lundi 10 mars. — *Prix du Cap Saint-Jean*, 1,000 fr.

Mercredi 12 mars. — *Prix des Roses* (handicap), 500 fr.

Jeudi 13 mars. — *Prix des Résédas* (handicap), 500 fr.

Vendredi 14 mars. — *Prix des Orangers*, 500 francs.

Lundi 17 mars. — *Prix des Palmiers* (hand.), 1,000 fr.

Mercredi 19 mars. — *Prix de Saint-Roman* (handicap), 500 francs.

Vendredi 21 mars. — *Prix de Larvotto*, 500 francs.

Lundi 24 mars. — *Prix d'Eze* (handicap), 500 francs.

Mercredi 26 mars. — *Prix des Bananiers* (handicap), 1,000 francs.

Samedi 29 mars. — *Prix O'Brien* (handicap), 1,000 fr.

Mardi 1<sup>er</sup> avril. — *Prix de Clôture* (hand.), 10,000 fr. et une Médaille d'Or.

## La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE DE MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

sous le haut patronage de

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco

**LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME**, miracle en 3 actes; poème de M. Léna, musique de M. MASSENET. — Distribution: Jean le Jongleur, M. Maréchal; Boniface, cuisinier du monastère, M. Renaud; Le Prieur, M. Soulacroix; Un moine peintre, M. Nivette; Un moine musicien, M. Grimaud; Un moine poète, M. Berquier; Un moine sculpteur, M. Crupeninck; Un moine chanteur, M. Senneval; Un moine crieur, M. Delestang; Un loustic, M. Borie; Un ivrogne, M. Paillard; Un chevalier, M. Jacobi. — Deux voix d'anges, M<sup>mes</sup> De Buck et Girerd; L'apparition de la Vierge, M<sup>lle</sup> Siméoli.

Le théâtre de Monte Carlo, dont chaque saison, grâce au haut patronage auguste et intellectuel de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco, est marqué d'un nouvel événement artistique, vient de donner, avec un souci rare, le dernier opéra de Massenet, *Le Jongleur de Notre-Dame*.

C'est non seulement un gros succès pour la direction de notre théâtre, mais une belle victoire pour l'éminent compositeur et pour la musique française.

Le poème, d'une donnée originale, à cause surtout du développement des caractères, est d'un vif intérêt. Le cadre en est pittoresque. L'action, quoique naïve et peu compliquée, est d'un charme exquis; elle se déroule en plein moyen-âge: sur la place publique, devant le couvent voué à la Vierge, passe, à l'heure du marché, un pauvre jongleur que la foule contraint, bien qu'il soit fort pieux, à chanter un chant peu catholique. Le prieur, que ce bruit irréligieux attire, réprimande sévèrement le malheureux qui se résigne à entrer au cloître pour y faire pénitence. Là, parmi les moines réjouis qui, tous, consacrent leur vie à divers travaux d'art en l'honneur de la Vierge, il se trouve dépaysé: il mène bonne chère, mais n'est utile à rien. Voulant, néanmoins, comme les autres, travailler pour la madone, il va, certain soir, en cachette, exécuter, seul devant l'autel, ses plus jolies jongleries. Surpris par les moines, il va être puni pour sacrilège, lorsque le portrait de la Vierge s'anime. Il était le plus ignorant, le plus simple, le plus pur: et le miracle qui s'accomplit en

fait un saint, dont l'âme s'envole au paradis, durant que des cœurs d'anges chantent à sa gloire.

A la naïveté charmante et tendre de ce poème, où M. Maurice Léna fait revivre l'ingénuité des contes de jadis, M. Massenet a ajouté le prestige de sa musique si puissamment théâtrale, et dont l'enchantement est irrésistible: musique noble, colorée, expressive, possédant toutes les grandes qualités de l'art français.

*Le Jongleur de Notre-Dame* est un pur chef-d'œuvre, tenant à la fois de l'oratorio et du théâtre; lumineuse partition, où le maître, se faisant servir par les plus prestigieuses magies de l'orchestre et par une science consommée, a su donner à l'expression musicale sacrée un vif accent de passion, tout en lui conservant l'austérité de son caractère. Dès la première audition, on est frappé par la nouveauté de la forme de cette musique et par sa richesse de mélodie. Par la prodigieuse conduite de l'invention, par la qualité rare de ses sonorités, ce magistral ouvrage est digne de la suite de chefs-d'œuvre, tels que le *Roi de Lahore*, *Hérodiade*, *Marie Magdeleine*, *Esclarmonde*, *Manon*, *Grisélidis*...

L'indéfinissable originalité, l'éloquence rythmique, la variété des épisodes, les nuances de turbulente gaieté satirique et de religiosité enveloppante et passionnée, tout, ici, est nouveau, personnel, jailli d'une source abondante et profonde.

Pour ne citer que quelques perles, qu'il nous suffise de rappeler les délicieuses mélodies du jongleur et de Boniface, au premier acte; le récit plein d'ardente foi de ce dernier à l'acte suivant; l'émouvante *pastorale* et les chœurs séraphiques d'un si puissant effet, au dernier acte.

La couleur scénique et l'individualité des personnages ne cessent d'être logiques d'un bout à l'autre de la pièce. Toutes les figures s'y trouvent tracées dans leurs moindres détails, et lorsque le miracle est accompli, la musique atteint le but d'une poignante émotion.

Mais est-il bien nécessaire d'insister sur des qualités transcendantes d'un ouvrage, dont la critique la plus éclairée reconnaît sur le coup l'incomparable beauté et proclame la simple grandeur? Quels termes pourraient assez vanter une œuvre faite de lignes puissantes, de grace et d'élégance exquises, dues à un merveilleux *peintre musical* à la palette magique? D'ailleurs le public a applaudi avec enthousiasme cette séduisante musique, avec plus de compétence que nous ne saurions le faire.

Saluons son passage magnifiquement triomphal aux accords parfaits de ces unanimes applaudissements, tout en constatant que le *Jongleur de Notre-Dame* a été monté par M. Raoul Gunsbourg avec une rare entente d'art et une fidèle mise en valeur de chaque détail prévu par le poète et par le compositeur.

Des interprètes de tout premier ordre ont littéralement ravi et émerveillé l'auditoire. Nommons-les encore une fois et toujours; cela fait honneur à notre grande scène lyrique:

M. Maréchal a personnifié le Jongleur. Il a composé ce rôle difficile avec infiniment d'adresse et de virtuosité: et, pour tout dire en un mot, il l'a joué et chanté avec la sûreté d'un grand artiste.

M. Renaud a fait du frère Boniface une merveilleuse création. Sa voix superbe et son art de comédien parfait ont forcé les plus chaleureux applaudissements et les rappels sans interruption.

Nous en dirons autant de M. Soulacroix, qui a rendu le personnage du Prieur avec une grande maîtrise. Il y a fait, une fois de plus, apprécier son jeu absolument correct et sa belle voix.

Il faut féliciter, en outre, MM. Nivette, Grimaud, Berquier et Crupeninck, qui, dans leurs rôles épisodiques, ont été remarquables.

MM. Senneval, Delestang et M<sup>mes</sup> de Buck, Girerd et Siméoli ont partagé l'honneur de cette sensationnelle création, ainsi que les chœurs, si intelligemment stylés par un musicien de haute valeur, qui complétaient admirablement l'interprétation de ce *miracle* d'invention et d'exécution.

L'orchestre, conduit avec une incomparable auto-

rité par M. Léon Jehin, a fait ressortir toutes les merveilles de la partition.

Impossible de décrire les ovations dont Massenet a été l'objet pendant la triomphale soirée. La salle entière, debout, l'a acclamé à chaque instant et, surtout, au dernier acte, lorsque S. A. S. le Prince Albert le félicita, dans Sa loge, en plaçant sur sa poitrine les insignes de Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles.

Ce fut dans la salle un cri unanime : « Vive le Prince ! Vive Massenet ! »

Et maintenant, qu'il me soit permis d'ajouter un dernier écho de gloire venant d'Italie. Je lis, tous les jours, les éloges que nos journaux adressent à l'illustre compositeur français, et j'en suis d'autant plus heureux que Massenet aime le *pays des fruits d'or* et des beaux rêves d'art...

C'est là qu'il voulut vivre le plus longtemps possible. Le Maître le dit lui-même dans un article publié par *La Jeunesse royaliste*, où il raconte sa vie de compositeur. J'en reproduis, ici, les lignes suivantes :

... Les progrès accomplis pendant ces années de travail avaient-ils suffisamment donné la mesure de ma vocation ? Sans doute, j'avais gagné le « prix de Rome », j'avais remporté également des prix de piano, de contrepoint, de fugue, etc. ; j'étais, enfin, ce qu'on appelle un bon élève, mais je n'étais pas un artiste dans le véritable sens du mot.

Etre artiste, c'est être poète, c'est être touché par toutes les révélations de l'art et de la nature, c'est aimer et souffrir, c'est en un mot : vivre ! Produire un travail d'art n'est pas encore être un artiste. Un artiste doit être, avant tout, sensible à toutes les manifestations de la beauté ; il doit s'en pénétrer et les savoir goûter. Combien de grands peintres, d'illustres musiciens ne furent jamais artistes dans le sens le plus profond du mot.

Oh ! ces deux années délicieuses passées dans Rome, à la chère villa Médicis (séjour officiel des boursiers de l'Académie), ces années sans pareilles, dont le souvenir vibre encore dans ma mémoire et m'aide aujourd'hui à refouler les influences néfastes du découragement !

Ce fut à Rome que je commençai à vivre, ce fut là, au cours des joyeuses excursions faites en compagnie de mes camarades musiciens, peintres ou sculpteurs, et durant nos causeries sous les chênes de la villa Borghèse ou sous les pins de la villa Pamphili, que je ressentis les premiers élans d'admiration pour la nature et pour l'art. Quelles heures charmantes nous employions alors à errer dans les musées de Naples et de Florence ! Quelles délicates et mélancoliques émotions nous faisait éprouver la visite des églises mystérieusement obscures de Sienne et d'Assise ! Comme l'on oubliait vite Paris et ses théâtres, et sa foule bruyante, et sa vie enfiévrée !

Cependant, mes études à la villa Médicis touchaient à leur fin. Quelques jours à peine me séparaient de l'heure à laquelle il me fallait dire adieu à cette bienheureuse vie, à cette vie si laborieuse, si tranquille et si douce, à cette vie comme je n'en ai jamais vécu depuis.

Mon départ était fixé au 17 décembre 1865, mais je ne pouvais me résoudre à faire mes adieux à la Ville Eternelle. Ce fut Rome elle-même qui me les fit. Voici comment : il était six heures du soir. J'étais seul dans ma chambre, debout auprès de ma fenêtre, contemplant une dernière fois, à travers la vitre, l'immortelle cité dont la silhouette s'ébauchait en gris sous les dernières lueurs d'un magnifique coucher de soleil. Cette vision est restée très nette dans ma mémoire, mais, ce jour-là, je ne pouvais en détacher mes yeux. Hélas ! peu à peu une ombre se glissa sur un coin du ciel, s'étendant progressivement jusqu'à ce que Rome tout entière eût disparu dans l'obscurité. Jamais je n'oublierai l'impression que me fit cette simple scène et son souvenir évoque toujours pour moi les meilleures heures de ma jeunesse...

Et voilà comment, mes chers confrères d'Italie, nous aime le grand musicien français et comment nous l'aimons, après l'avoir admiré !

Fernand PLATY.

## Lettre de Paris

Paris, 24 février 1902.

Les fêtes organisées pour la célébration du centenaire de Victor Hugo sont l'événement marquant de la semaine qui commence. On sait que la cérémonie officielle doit avoir lieu demain 26 février. Le Conseil des ministres en a arrêté en sa dernière séance les moindres détails. Elle comprendra deux parties : l'une le matin, à dix heures,

au Panthéon, l'autre l'après-midi, place Victor-Hugo, où l'on inaugurerait le monument de Barrias.

Pour la première partie, le Conseil a décidé que la cérémonie du Panthéon débutera par l'exécution de la *Marseillaise* par l'orchestre et les chœurs du Conservatoire et la musique de la garde républicaine, et, par les mêmes artistes, de l'*Hymne à Victor Hugo*, de Saint-Saëns. Ensuite, M. Leygues, ministre de l'instruction publique, et M. Hanotaux, membre de l'Académie française, prononceront chacun un discours. Après l'exécution par les orchestres et les chœurs de l'*Hymne à la France*, d'Auguste Barbier et Berlioz, auront lieu des récitations d'œuvres de Victor Hugo, par des artistes de la Comédie-Française. M<sup>lle</sup> Bartet dira : *O souvenir, printemps, aurore...* M<sup>me</sup> Segond-Weber dira *Stella* et M. Mounet-Sully dira *Hymne*. M. Delmas, de l'Opéra, chantera la *Chanson d'ancêtre*, de Victor Hugo, mise en musique par Saint-Saëns. Enfin, la cérémonie se terminera par le *Chant du départ*, exécuté par les orchestres et les chœurs.

La cérémonie de la place Victor-Hugo consistera dans la remise du monument du poète à la Ville de Paris. Elle aura lieu à trois heures de l'après-midi, en présence des membres du gouvernement. M. Dausset, président du conseil municipal, et M. de Selves, préfet de la Seine, prononceront des discours, ainsi qu'un représentant de la Société des gens de lettres.

Parmi les réunions privées organisées en commémoration de Victor Hugo, une des plus intéressantes sera le festival artistique que l'Association générale des étudiants de Paris donnera, le jeudi 27, à deux heures de l'après-midi, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Ce festival aura lieu sous le patronage du président de la République, du président du conseil, du ministre de l'instruction publique, du vice-recteur de l'Académie de Paris, des directeurs de l'enseignement et des beaux-arts, des professeurs des Facultés, etc. M<sup>mes</sup> Héglon, Hatto, Marié de l'Isle, Coulon, MM. Chambon, Carbonne, de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, chanteront des morceaux lyriques sur des vers de Victor Hugo. M<sup>mes</sup> Bartet, Brandès, Wanda de Boncza, Sorel, Lara, MM. Mounet-Sully, Silyain, Paul Mounet, Le Bargy, Albert Lambert, de la Comédie-Française ; M<sup>mes</sup> Silvain, Piérat, Marcilly, de l'Odéon ; M<sup>me</sup> Simone Le Bargy, du Gymnase, diront des poésies de Victor Hugo ou des fragments de ses drames.

D'autre part, la Comédie-Française va, à l'occasion des fêtes du Centenaire, reprendre de façon brillante les *Burgraves*. Le succès de curiosité qui paraît assuré à cette reprise donne un particulier intérêt rétrospectif à la lecture des critiques qui accueillirent la création de ce drame en 1843. A part le poète-critique Théophile Gautier, tous les journalistes de l'époque se montrèrent plus ou moins sévères et hostiles. En somme, les *Burgraves* n'eurent pas ce qu'on appelle aujourd'hui « une bonne presse ». Le public accueillit très médiocrement l'ouvrage, qui pourtant se maintint plusieurs mois sur l'affiche.

« La première représentation, lisons-nous dans *Victor Hugo, raconté par un témoin de sa vie*, réussit froidement. L'opposition se manifesta dès la seconde. Les « ricanements et les sifflets, sans atteindre jamais les « tumultes d'*Hernani*, troublèrent la pièce tous les soirs. « Il y eut des disputes et des collisions. Les acteurs et le « théâtre soutinrent bravement et honnêtement la pièce « jusqu'au dernier jour ».

L'échec des *Burgraves* fut très sensible à Victor Hugo qui dès lors ne travaille plus pour le théâtre ; « il ne lui « convient plus, ajoute-t-on dans le même ouvrage, de « livrer sa pensée à ces insultes faciles et à ces sifflets « anonymes que quinze ans n'avaient pas désarmés ».

Et voilà qu'aujourd'hui, tout le monde admire à la lecture ce drame puissant dont la reprise s'annonce comme devant être un triomphe. Il n'y a rien d'absolu, surtout en Art !...

Le cas de Victor Hugo, avec les *Burgraves*, se rapproche, toutes proportions gardées, avec celui de M. de Curel, dont la dernière œuvre, la *Fille Sauvage* vient d'être assez malmenée par la critique et le public en dépit du respect littéraire qu'impose la conscience artistique de ce jeune et éminent auteur dramatique.

Le cas de M. de Curel est des plus intéressants. Son début au théâtre fut sa comédie *l'Envers d'une Sainte*. On se rappelle l'étonnement qui accueillit cet ouvrage, et l'impression profonde qu'il fit sur l'esprit de la critique. M. de Curel fut classé parmi les représentants les plus distingués de la jeune école ; on ne le confondit pas dans leur rang, on lui assigna une place à part et qui lui devint personnelle. Il fut le « philosophe » des dramaturges de l'avenir. Et l'on décida que du philosophe il avait les qualités et les défauts, que ses pièces étaient ingénieuses, suggestives, mais par trop abstraites, que l'intérêt scénique y était insuffisant, que la dissertation s'y développait outre

mesure aux dépens du drame, et qu'elles renfermaient des beautés trop subtiles pour capturer le public. Il fut convenu que M. de Curel aurait pour lui l'approbation des lettrés et contre lui le suffrage de la foule. Le sort réservé à *l'Invitée*, à *l'Amour brodé*, à la *Figurante*, le mérite de ces ouvrages et leur échec matériel corroborèrent ce jugement. Or, son avant-dernière pièce, la *Nouvelle Idole*, sembla avoir résolu le problème de concilier ces éléments contradictoires et d'éveiller la sensibilité des spectateurs, tout en les maintenant dans le domaine de l'idée pure. Les applaudissements dont M. de Curel fut salué par eux, chaque soir, montrèrent que, si son effort n'avait pas encore atteint à la perfection, du moins il en approchait et qu'il était entré dans la voie qui y conduit.

La *Fille Sauvage* a de nouveau dérouter la critique et le public. N'empêche que M. de Curel reste un des auteurs dramatiques les plus originaux et les plus puissants de ce temps.

L. S.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Projet de traversée du Sahara par ballon non monté.** — Dans six études antérieures, M. Deburaux (Léo Dex) a exposé ses théories et expériences de navigation aérienne au long-cours par la méthode du guide-rope lourd qui pourrait permettre à un aérostat de traverser le Sahara de Tunisie au Niger en se laissant entraîner par les vents alizés. M. de Castillon de Saint-Victor veut mettre à exécution ce projet.

Avant de tenter la traversée du Sahara au moyen d'un aérostat monté par quatre ou cinq aéronautes, et par conséquent de gros volume, expérience qui coûterait environ 300,000 francs, les promoteurs de l'entreprise vont essayer de faire exécuter cette même traversée à un ballon non monté, expérience qui coûtera de 15 à 20,000 francs seulement.

Cet aérostat non monté, étudié en tous ses détails dans le mémoire présenté à l'Académie par M. Deburaux, est muni d'un équilibreur et de délesteurs automatiques remplaçant terme à terme l'aéronaute absent de son bord.

L'équilibreur est le guide-rope lourd rigide en acier (de 500 kilos pour un ballon de 3,000 mètres cubes), le délesteur automatique est une caisse à eau contenant 2,400 kilos de lest-eau, munie d'un appareil extrêmement simple et robuste qui, si l'aérostat s'approche à moins de 50 mètres du sol, jette automatiquement 70 kilos de lest en une demi-minute.

L'aérostat est muni d'un ballonnet à air automatique.

Il résulte des expériences préalables faites en France (6 ascensions en ballons libres dont 3 d'une durée de plus de vingt-quatre heures) que le système équilibreur réduit les pertes de force ascensionnelle à peu de chose près aux fuites de gaz à travers l'enveloppe du ballon. En supposant les conditions les plus défavorables, le ballon demeurera donc au moins douze jours en l'air.

Il résulte des rapports des explorateurs du Sahara, tous unanimes sur ce point, que les vents alizés, vents du Nord-Nord-Est, soufflent avec une absolue constance d'octobre à avril chaque année au-dessus du Sahara central avec beau temps fixe. Ils entraîneront l'aérostat guide-ropant à la vitesse moyenne de 20 kilomètres à l'heure. L'aérostat franchira donc 480 kilomètres par vingt-quatre heures. La distance de Gabès au Niger étant de 2,300 kilomètres, il traversera le Sahara français en cinq jours.

S'il naufrage en route, il aura en tout cas été vu par les nomades du désert, et son passage constituant pour eux un phénomène extraordinaire, ils en colporteront la nouvelle, ce qui permettra de se faire tout au moins une idée du parcours effectué par cet aérostat et peut-être de retrouver son épave et les appareils enregistreurs dont il aura été pourvu au départ.

## MARINE ET COLONIES

**Les signaux sonores en mer.** — Il a été récemment procédé par le service anglais du Balisage et des Phares, connu sous le nom de « Trinity House », à des expériences sur l'efficacité des signaux sonores en temps de brume.

Voici, d'après le *Yacht*, quelques-unes des constatations qui résultent de ces expériences :

1° Par temps calme, les notes basses des appareils so-



nores sont entendues de plus loin que les notes hautes ; le contraire arrive lorsque la direction du vent est opposée à celle d'où vient le son et que la mer est agitée et bruyante.

Il arrive parfois que le son du signal est très affaibli ou même éteint dans une certaine région, alors qu'on l'entend nettement en d'autres points, même plus éloignés que cette région de l'endroit où il est produit. Ce phénomène, dont on ignore la cause, a été observé durant les expériences, surtout par temps relativement calme et à des distances pas très grandes de terre.

2° Pour assurer la perception d'un signal sonore, en temps de brume, il est nécessaire de supprimer le plus possible tous les bruits susceptibles de se produire à bord. Il est nécessaire même de stopper à cause du bruit occasionné par la marche du navire.

3° La perception des signaux sonores, même les plus puissants, n'étant pas assurée dans toutes les circonstances, on ne doit considérer un signal de brume que comme une indication auxiliaire sur laquelle on ne peut pas toujours compter.

LETTRES ET ARTS

**Le doyen de l'Institut de France.** — M. Ernest Legouvé, de l'Académie française, doyen de l'Institut, vient d'atteindre sa quatre-vingt-quinzième année.

L'éminent académicien, dont la carrière littéraire fut si particulièrement heureuse, est né, en effet, à Paris, le 15 février 1807. Fils de poète, après de brillantes études au collège Bourbon, il débuta dans la poésie par une pièce de vers qui obtint, en 1827, le prix à l'Académie française. Son génie fécond s'adonna ensuite à tous les genres, roman, théâtre, conférences.

Après *Edith de Falsen*, qui obtint un succès mérité, M. Legouvé fut chargé au collège de France d'un cours sur *l'Histoire morale des femmes*. On était alors en 1847 ; huit ans après l'Académie ouvrait ses portes au conférencier qui venait de se révéler auteur dramatique. Lorsqu'il prit possession du fauteuil d'Amelot, M. Legouvé venait de faire représenter au Théâtre-Français *Adrienne Lecouvreur*, *Bataille de Dames* et les *Contes de la Reine de Navarre*, écrits en collaboration avec Scribe.

Il achevait pour la grande tragédienne Rachel une pièce en cinq actes, *Médée*, que celle-ci refusa de jouer. Un procès retentissant s'en suivit, que M. Legouvé gagna. On sait que *Médée*, traduite en italien par Montanelli, a été jouée sur toutes les scènes d'Europe par Mme Adélaïde Ristori que vient d'acclamer avec l'Italie, le monde entier.

Pour Mme Ristori, l'auteur écrivit encore *Béatrix*, qui fut représentée en 1861, à l'Odéon.

M. Legouvé est grand-officier de la Légion d'honneur.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 16 au 23 Février 1902

CASTELLAMARE, yacht à vap. *Maria*, angl., c. Foxwerthy, s. lest  
SALAMONE, b. *Angelo-Padre*, ital., c. De Dominici, charbon.  
TORRE SALINE, b. *Ciro-Medico*, ital., c. Salvatore, —  
CANNES, b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, sable.  
— b. *Louise-Auguste*, fr., c. Gandillet, —  
MENTON, yacht à vap. *Gabrielle*, fr., c. Ricord, sur lest.

Départs du 16 au 23 Février 1902

A LA MER, yacht à vap. *Maria*, angl., c. Foxwerthy, sur lest.  
MENTON, yacht à vap. *Gabrielle*, fr., c. Ricord, —  
CANNES, b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, —  
— b. *Louise-Auguste*, fr., c. Gandillet, —

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le lundi trois mars 1902, à 2 heures de l'après-midi, dans un magasin dépendant de la *Villa des Genêts*, avenue Saint-Michel, à Monte Carlo, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de meubles et objets mobiliers, consistant en : glaces, tables, canapés, chaises, console, tableaux, rideaux, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

Etude de M<sup>e</sup> CARRIÈRE, licencié en droit  
Notaire à Monaco, 39, rue Grimaldi, 39  
successeur de M<sup>e</sup> BLANC

VENTE PAR ADJUDICATION

Le lundi 17 mars 1902, à 11 heures du matin, en la Salle des audiences du Tribunal Supérieur de Monaco

D'UN GRAND TERRAIN

situé à Monaco, quartier de Fontvieille, d'une contenance de 4.943 mètres carrés environ, confinant au nord, l'avenue de la Fontaine-Vieille ; à l'est et au midi, le rivage de la mer ; à l'ouest, le rivage de la mer, et les terrains de la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. cadastré, section A, n° 1.

Mise à prix outre les charges... 140.000 francs.

Cet immeuble dépend de la succession de monsieur Charles-Antoine-Benoît ROCHARD, l'un des propriétaires gérants des magasins de la Belle Jardinière à Paris, décédé à Paris, rue du Pont-Neuf, n° 2, le 8 juillet 1895.

Cette vente en a été ordonnée par jugement rendu par le Tribunal Supérieur de Monaco, le 7 février 1902, à la requête de madame Caroline-Eugénie-Emma MOREL, dite SCHEIFFERS, rentière, demeurant à Paris, rue de Rivoli, 110, légataire universelle en usufruit dudit monsieur Rochard, et de l'Assistance publique de Paris, légataire universelle en nu-propriété de monsieur Rochard.

Tous ceux du chef desquels, il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Le cahier des charges préalable à l'adjudication, est déposé au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, où toute personne peut en prendre connaissance.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> CARRIÈRE, notaire à Monaco.

Fait et signé à Monaco le vingt-deux février mil neuf cent deux.

Eugène CARRIÈRE.

Enregistré à Monaco, le 22 février 1902, folio 77 recto, case 7. — Reçu un franc.

CARRARA.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2

VENTE AUX ENCHÈRES

PAR SUITE DE LIQUIDATION VOLONTAIRE DE SOCIÉTÉ

Le mercredi 5 mars 1902, à deux heures du soir, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Valentin, notaire, vente aux enchères d'une maison de rapport dénommée

IRIS-VILLA

située à Monte Carlo, boulevard du Nord, en face du chemin de fer de la Turbie, élevée sur caves, d'un sous-sol, rez-de-chaussée, entre-sol, deux étages et mansardes.

Vue superbe sur la mer et jardins du Casino, droit de servitude.

Rapport actuel... 20,500 francs.  
Pouvant rapporter... 21,500 »  
Mise à prix... 300,000 »

Jouissance immédiate.

On traiterait de gré à gré avant l'adjudication.

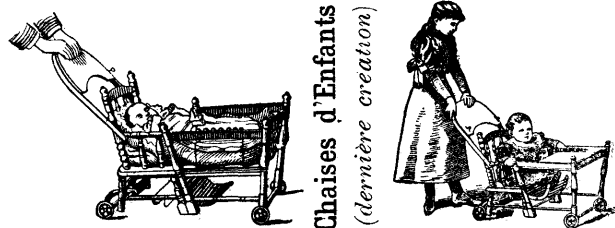
Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Valentin, notaire

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets

RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

LA « MUTUAL LIFE »

Compagnie d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. MC CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

529 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 687 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général  
autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline  
MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI  
BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIIF MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouté

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)  
MONTE CARLO

Imprimerie de Monaco — 1902

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
17	755.5	755.2	755.5	755.6	756.0	12.5	13.0	11.0	9.6	9.5	66	Nord fort.	Couvert.		
18	756.2	756.0	756.0	756.0	756.2	11.0	13.5	12.5	10.8	10.0	70	Sud faible.	Beau.		
19	757.5	757.5	758.5	759.0	759.0	1.0	13.0	12.8	11.0	9.5	76	id.	id.		
20	761.0	760.0	760.3	760.0	760.2	12.0	12.8	13.0	12.0	10.5	73	Est très fort.	Variable.		
21	760.0	760.0	760.5	760.8	760.0	13.0	13.3	13.0	12.5	12.0	62	id.	id.		
22	760.5	760.5	761.0	761.3	761.5	12.5	13.0	12.5	11.0	10.8	77	Est faible.	Beau.		
23	761.3	761.0	761.0	761.2	760.8	11.0	12.0	11.8	11.0	11.0	83	id.	id.		
DATES						17	18	19	20	21	22	23			
TEMPÉRATURES						Maxima.	14.2	13.9	14.2	13.2	13.5	13.2	12.3		
EXTRÊMES						Minima.	9.0	9.3	8.9	9.5	9.5	10.3	8.8	Pluie tombée: 0mm 0	